



VALVE PRECISION FRANCE

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2019

Période de référence

Date de début

01/01/2019

Date de fin

31/12/2019

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

105

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est

95/100

95 points sur un maximum de 100 pouvant être obtenus

INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
<u>ouvriers</u>	nc	nc	nc	0.9%
<u>employés</u>	nc	nc	nc	nc
<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	nc	nc	15.7%	8.5%
<u>ingénieurs et cadres</u>	nc	nc	nc	12.4%

votre résultat final est **4.1%**

écart favorable aux hommes

votre note obtenue est **35/40**

INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
<u>taux de salariés augmentés</u>	100%	97.5%

votre résultat en nombre
équivalent de salariés* est **0.6**

écart favorable aux femmes

votre note obtenue est **35/35**

*** mesures de correction prises en compte*

votre résultat en pourcentage est de **2.5%**, la note obtenue avant prise en compte des mesures de correction est de **25/35**
cette note n'a pas été retenue dans le calcul de votre index car elle est la moins favorable

* si ce nombre de femmes n'avait pas reçu d'augmentation parmi les bénéficiaires, les taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.

** L'écart de taux d'augmentations est en faveur des femmes tandis que l'écart de rémunération est en faveur des hommes, donc l'écart de taux d'augmentations est considéré comme une mesure de correction. La note obtenue est de 35/35.

INDICATEUR POURCENTAGE DE SALARIÉES
AUGMENTÉES DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR
DE CONGÉ MATERNITÉ

votre résultat final est **100%**

votre note obtenue est **15/15**

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-
REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES
RÉMUNÉRATIONS

votre résultat final est **5**

*les femmes et les hommes sont à
égalité*

votre note obtenue est **10/10**



Déclaration

Une fois toutes les informations relatives à la déclaration fournies dans les différents formulaires, validez votre déclaration

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES


votre résultat total est **95/100**

95 points sur un maximum de 100 pouvant être obtenus

Date de publication de cet index

29/05/2020

Adresse du site internet de publication ou à défaut précision des modalités de publicité

N'étant pas gestionnaires du Site internet du Groupe (Canadien) nous avons estimé la date de 

Votre déclaration est maintenant finalisée, [modifier les données saisies](#)
en date du 17/03/2020 12:54

